

10 C.

Journal du Lot

10 C.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TELEPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE
Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page (— d' —).....	

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La combinaison Constantin. — La question irlandaise. — Le Labour Party et les communistes.

Ainsi que le Journal du Lot l'annonçait dans son service de dépêches de dimanche, le roi Constantin repousse l'offre amicale de médiation des Alliés et veut combattre. Le gouvernement grec estime que la situation est telle que seuls les intérêts militaires peuvent guider sa conduite et ses décisions.

L'état-major tient à déclancher son offensive, parce qu'il a l'espoir de remporter d'abord des succès. C'est pourquoi il ne veut pas accepter aujourd'hui la médiation.

En revanche, il sait par expérience que l'armée grecque ne peut pas écraser définitivement les Turcs et qu'elle risque de reperdre du terrain après en avoir gagné. C'est pourquoi la réponse grecque laisse entendre qu'une médiation serait la bienvenue demain. En arrêtant les hostilités après les premiers succès grecs, on empêcherait un retour offensif des Turcs, et s'il est permis de s'exprimer ainsi, l'on donnerait au roi Constantin l'occasion de faire Charlemagne.

Ce calcul ingénieux écrit le Temps, repose toutefois sur deux hypothèses. Il suppose que l'offensive grecque commencera par des victoires assez impressionnantes pour renverser toute la situation militaire. Il suppose en outre que les puissances de l'Entente, qui se sont trouvées unanimes pour adopter une certaine politique dimanche dernier, se retrouveront aussitôt unanimes pour adopter une politique contraire.

Quoique le roi Constantin soit resté jusqu'ici dans la banlieue de Smyrne, au lieu de visiter le front, il a sans doute des informations bien plus précises que nous sur l'effort que peuvent fournir ses troupes. Du moment qu'il décide d'écarter la médiation et d'attaquer les Turcs, nous devons croire qu'il se considère comme certain de vaincre, au moins pendant plusieurs jours. Nous n'avons donc pas à discuter les chances de l'armée grecque. Les événements prononcés.

Un coup de théâtre vient de se produire. M. Lloyd George vient d'adresser à M. de Valera une lettre par laquelle il l'invite à venir à Londres « en vue d'une conférence entre le gouvernement et les représentants du Nord et du Sud de l'Irlande ». M. Lloyd George invite également sir John Craig.

M. de Valera, on le sait, est le président de la République séparatiste : revenu il y a quelque temps des États-Unis avec de fortes sommes souscrites par les Irlandais de là-bas, il a déployé dans son pays une très grande activité. La semaine dernière, il a été arrêté quelques heures, puis relâché. Aujourd'hui, on lui offre un sauf-conduit pour aller négocier à Londres.

Sir John Craig, qui a remplacé sir Edw. Carson, comme leader de l'Ulster, est le premier ministre pour l'Irlande du Nord. Le home rule distingue, en effet, entre le Nord unioniste et le Sud séparatiste et a créé deux Parlements différents dont les délégués devraient former un Conseil national irlandais. Mais, ce système ne peut fonctionner que par la volonté des Sinn Féin qui refusent de siéger au Parlement du Sud, et c'est, apparemment, pour élaborer un compromis viable que M. Lloyd George a fait appel aux deux parties.

Il est curieux que cette initiative coïncide avec l'envoi de gros renforts en Irlande, avec les menaces lancées contre le Sinn Féin par le secrétaire d'Etat, sir Hammar Greenwood, avec un regain des entreprises et attentats séparatistes.

M. Lloyd George, écrit notre confrère de la France du Sud-Ouest, a-t-il estimé une démarche de conciliation indispensable avant tout nouveau recours à la force et croit-il à l'efficacité de cette démarche ? Jusqu'ici toutes les conversations officieuses ou officielles entre l'unionisme et le séparatisme sont demeurées stériles. L'unionisme a trop attendu pour reconnaître la puissance réelle du séparatisme et celui-ci a refusé de faire fléchir ses principes. La guerre civile ne saurait pourtant être un régime normal pour l'Irlande !

Moscou ne fait plus recette. Si, parfois, quelques groupements d'extrémistes déclarent accepter le mot d'ordre de Moscou, la plupart des grandes associations ouvrières refusent de devenir les esclaves de Lénine et de Trotsky.

C'est ce que vient de déclarer le Labour Party dans la conférence de Brighton.

Appelé à se prononcer sur l'admission du parti communiste anglais dans le Labour Party, il a refusé par un vote qui a réuni plus de 4 millions de suffrages contre 224.000. Le Labour Party ne veut pas prendre son mot d'ordre à Moscou. Si l'histoire du communisme moscovite depuis trois ans ne suffisait pas amplement à expliquer l'opinion du Labour Party, Trotsky se chargerait aujourd'hui de la justifier. Ses idées sur la situation présente du monde et sur la politique européenne se trouvent résumées dans les *Isvestia* de Moscou. On y lit qu'il faut profiter des difficultés actuelles pour engager la lutte finale entre le prolétariat et la bourgeoisie. Ce que Trotsky veut, c'est la guerre sous toutes ses formes. Exalter les bourgeoisies des différentes nations les unes contre les autres, empêcher tout rapprochement entre les gouvernements capitalistes et les masses ouvrières : tel est l'idéal de Trotsky. Que devient l'intérêt général, que deviennent les conditions du travail, que deviennent la prospérité du pays et la vie des travailleurs ? La conception moscovite n'en a cure, et tout ce que l'on sait du régime de la malheureuse Russie nous renseigne surabondamment sur la manière dont les dictateurs traitent le peuple. On comprend que le Labour Party, qui recherche à sa façon l'amélioration de la société et qui sert selon ses vues les intérêts professionnels, manifeste vigoureusement contre le communisme de Moscou.

INFORMATIONS

Le désarmement des forteresses allemandes

Le général Nollet fait inspecter actuellement les anciennes places fortes par les membres de la commission interalliée du démantèlement, afin que ceux-ci puissent se rendre compte de la livraison du matériel de guerre et du démantèlement des forteresses allemandes.

Des forteresses allemandes, seules celles de Königsberg, de Pillau et de Swinemünde n'ont plus d'artillerie lourde. Les ouvrages fortifiés de Kiel et de Hëlîgoland sont complètement rasés.

En Haute-Silésie

Malgré les promesses du général Hoefler, les Allemands ne songent nullement à cesser les hostilités. Ainsi, ils viennent de faire sauter, à Rybnik, deux wagons d'explosifs destinés aux mines. L'explosion a causé la mort de plusieurs personnes. On compte de nombreux blessés parmi le personnel polonais de la gare. Les dégâts sont considérables.

Aux environs de Gleiwitz, les bandes allemandes ont attaqué, les insurgés. On compte, du côté polonais, un tué et deux blessés. Dans le cercle de Ratibor, sur la rive gauche de l'Oder, où les Polonais s'étaient retirés sur les ordres de la Commission interalliée afin de créer, une zone neutre, les Allemands se livrent à des excès sur la population polonaise. Ils espèrent, par ce moyen, provoquer une intervention des insurgés en les forçant ainsi à enfreindre les ordres de la Commission interalliée.

Alphonse XIII à Paris

Alphonse XIII, venant de Londres, est arrivé en gare du Nord par train spécial, à 18 heures 35. Le souverain a été salué par le Président de la République ; M. de Pouquières, directeur du Protocole, et le haut personnel de l'ambassade, i.e. roi restera deux jours à Paris.

Le nouveau président du Conseil municipal de Paris

Le Conseil municipal a procédé lundi au renouvellement de son bureau. M. César Caire, libéral, candidat du Bloc national, a été élu par 36 voix. M. Brunet, socialiste indépendant, a obtenu 31 voix.

L'aviateur Marchal est mort

Le capitaine aviateur Marchal est décédé à son domicile, 58, rue des Vignes, à Paris, à la suite d'une courte maladie.

On se souvient du fameux raid du capitaine Marchal qui, en 1916, lança des proclamations au-dessus de la ville de Berlin. Contraint d'atterrir, 100 kilomètres avant les lignes russes, il fut fait prisonnier et interné au camp de Magdebourg, en compagnie du regretté Roland Garros. Après quelques mois de détention, Garros et Marchal réussirent à s'évader puis ils revinrent en France où ils se mirent de nouveau au service de leur pays.

Les syndicats de la Haute-Garonne contre les communistes

Les Syndicats de la Haute-Garonne, réunis en Congrès, ont refusé d'entendre le délégué du Comité central communiste et ont déclaré que seule la C. G. T. existe. Ils ont voté par 26 contre 5 et 4 abstentions un ordre du jour approuvant l'action actuelle de la C. G. T.

Un échec grec

Les troupes grecques, battues après Adabazar et de Sabanda, ont dû se replier sur Ismidt, qui aurait été occupée par les Turcs dans la soirée du 24 juin. Les ressortissants de cette ville seront recueillis par un croiseur anglais.

Madame Curie rapporte le radium

Mme Curie est partie avec ses deux filles pour l'Europe. Elle emporte avec elle deux coffrets contenant l'un un gramme de radium, l'autre un demi-gramme d'un autre métal précieux, le tout représentant une valeur de 140.000 dollars, don des femmes américaines.

Ce qu'ils gagneront

L'impressario Tex Rickard annonce qu'au lieu de leur donner un certain pourcentage des recettes, il divisera une bourse de 500.000 dollars entre Carpentier et Dempsey, le premier recevant 200.000 dollars et le second 300.000 dollars, quelle que soit l'issue du match.

Une catastrophe de chemin de fer

Un très grave accident de chemin de fer s'est produit sur le réseau du Nord.

Les quatre derniers wagons de l'express 328, parti de Lille à 13 h. 40, à destination de Paris, ont déraillé à 50 mètres avant la petite gare de Beaucourt-Hamel, près d'Alber, entraînant un terrible télescopage.

Vingt-sept voyageurs ont trouvé la mort dans cette catastrophe. Il y a également plus de soixante blessés.

Un as de l'évasion

A l'arrivée du paquebot « La Bourdonnais », venant de New-York, la police spéciale a arrêté le nommé Joseph Fanineti, 40 ans, né dans l'Aude, de parents italiens, évadé de la Guyane pour la 5^e fois.

On parle par téléphone sans fil à plus de 4.000 k.

Le vapeur « Casablanca », appartenant au gouvernement argentin, a enregistré dans l'Atlantique des communications téléphoniques sans fil émises d'Allemagne. Il a été ainsi constaté que l'appareil de 10 kilowatts de Königswinterhausen émet des communications perceptibles à 3.500 kilomètres, et que le poste de Nauen, avec une machine de haute puissance, de 130 kilowatts, transmet des communications téléphoniques à plus de 4.340 kilomètres.

La presse républicaine départementale

La Presse républicaine départementale de France a tenu dimanche son assemblée générale à Paris. Un grand nombre d'adhérents assistaient à cette réunion, qui a eu lieu à la mairie de la rue Drouot.

Le bureau, élu par le comité, se compose, pour 1921-1922, de MM. Ferdinand Réal, président ; Mercier, Maurice Sarrau, Schwob, vice-prési-

dents ; Léon Raffray, secrétaire général ; Masson, secrétaire ; Arrault, trésorier.

Le soir, un banquet auquel assistaient plusieurs membres du gouvernement, notamment MM. Marraud ministre de l'intérieur ; Albert Sarraut, ministre des colonies, Raoul Péret, président de la Chambre des députés ainsi que les représentants de toutes les grandes associations de presse, a eu lieu au palais d'Orsay.

Le Journal du Lot était représenté à la réunion et au banquet par son Directeur.

CHRONIQUE LOCALE

Le Revers de la Médaille

Dans notre dernier numéro, nous annonçons la dernière frasque du bureau permanent, qui fait réclamer par ministère d'huissier la somme de 40 francs par balle aux boulangers de la ville dont le tort a été de faire venir de la bonne farine des départements voisins, puisqu'aussi bien le bureau permanent de Cahors n'a jamais pu et ne peut pas lui en fournir.

Comme bien l'on pense, il y a conflit entre les boulangers et les gentlemen du dit bureau. Les boulangers ne veulent pas payer et refusent même toutes explications, ne voulant discuter qu'avec des juges et non pas avec les contrôleurs, inspecteurs, contrôleurs d'inspecteurs et inspecteurs de directeurs qu'entretient la Princesse dans les locaux de la Préfecture.

Tous ces gentlemen s'obstinaient à exiger les 40 francs par balle. Mais quelle tête, ils firent, hier, quand ils apprirent la nouvelle !

Quelle nouvelle ? Nous la donnons en mille. Eh oui, les contrôleurs et autres employés du bureau permanent viennent de recevoir notification d'une action en justice intentée contre eux par M. Merly, minotier, à Albias.

M. Merly les poursuit pour abus de pouvoirs, du fait qu'ils se sont permis de poser les scellés sur les sacs de farine qu'il avait expédiés à Cahors.

M. Merly réclame 50.000 francs de dommages-intérêts à ces éminents fonctionnaires du ravitaillement.

Ca, ce n'est pas du chiqué, jusqu'à ce jour, ces messieurs, n'avaient eu que l'habitude de palper de beaux émoluments, et de faire de bons diners — tel celui de Gindou. — Aujourd'hui, il n'en va pas de même. On leur demande de payer.

En vérité, ces très dignes serviteurs d'une administration dont la fin sera saluée par des « ah ! ah » de soulagement, en ont trop pris à leur aise pendant 5 ans. Il serait rationnel qu'après s'être tant gorgé aux frais de la Princesse, ils aient une digestion pénible. Ce serait bien leur tour.

Dam ! les estomacs des Cadurciens et des populations du Lot ont bien mal digéré le mauvais pain que les gentlemen du bureau permanent leur fournissaient !

50.000 francs de dommages-intérêts ! Qu'est-ce que c'est que cette misère pour des gens qui touchent des appointements très élevés.

Et puis, n'ont-ils pas des amis qui peuvent, après fortune faite, payer pour eux ?

Dans tous les cas, ce ne seront ni les consommateurs ni les boulangers qui paieront pour les seigneurs du bureau permanent, si, toutefois, ceux-ci sont condamnés.....

LOUIS BONNET.

Contributions directes

Notre compatriote Marcel Manié, de Gramat, a été reçu au concours du surnumérariat des Contributions directes.

Félicitations.

Fête patriotique

Le Comité d'organisation de la Fête patriotique qui aura lieu le dimanche 3 juillet courant, au profit d'un monument à élever à la mémoire des enfants de Cahors morts pour la France, prie instamment toutes les veuves, tous les ascendants et les mutilés d'assister à une réunion amicale qui se tiendra jeudi prochain 30 juin courant, à 9 heures très précises du soir, au Palais des Fêtes, place des Petites-Boucheries.

Bossuet, censuré par les boches

A peine un bandit a-t-il commis un crime qu'il lit tout, explique tout et voit dans le moindre alléa une allusion à son forfait. En 1915, la maison Descleé Brouwer et Compagnie imprimait à Bruges le troisième volume des Œuvres Oraïtoires de Bossuet, édition de l'abbé Lebarque, revue et augmentée par Ch. Urbain et E. Levesque. Ce volume vient d'être mis en vente actuellement par la maison Hachette.

Or, à ce moment, la Kommandatur de Thielth dont la zone de Bruges faisait partie, supprima 16 lignes, persuadée que cette réédition de l'opinion de Bossuet flétrissait la conduite allemande pendant la guerre. En voici les principales : « de là les guerres, de là les carnages, les entreprises hâtives de ces ravageurs de provinces que nous appelons conquérants. Dieu ne nous les envoie que dans sa fureur. Leurs victoires font le deuil et le désespoir des veuves et des orphelins. Ils triomphent de la ruine des nations et de la désolation publique ; et c'est par là qu'ils font paraître leur toute puissance ».

Ce n'est que le 19 juillet 1916, que l'interdiction fut levée.

Les éditeurs se sont donné le malin plaisir de publier les ratures, les coups de plume de la censure, et de prouver, une fois de plus qu'il y a un abîme entre la mentalité boche et la nôtre.

Ant. CHERY.

CHRONIQUE SPORTIVE

Nous donnons ci-dessous les résultats individuels, au concours d'éducation physique (catégories 15 à 17 ans et 17 à 18 ans) obtenus par nos jeunes athlètes de « La Querquenoise » (Nous n'indiquerons que les 3 premiers).

60 mètres : 1^{er} Gorse, 7 sec. 4/5 ; 2^e Philippou, Carriol, Laval et Gilbert, 8 sec. (ex-æquo) ; 3^e Lescalié, 8 sec. 1/5.

800 mètres : 1^{er} Gorse, 2 min. 31 ; 2^e Laval, 2 min 32 ; 3^e Philippou, 2 min. 33.

Saut en hauteur : 1^{er} Carriol, 1 m. 35 ; 2^e Lescalié, 1 m. 30 ; 3^e Laval, 1 m. 25.

Saut en longueur : 1^{er} Lescalié, 4 m. 75 ; 2^e Philippou, 4 m. 90 ; 3^e Gorse, Carriol, 4 m. 30.

Lancer le poids : 1^{er} Gorse, 8 m. 75 ; 2^e Carriol, 8 m. 63.

Grimper à la corde lisse : 1^{er} Carriol, 4 min. 4/5 ; 2^e Philippou, 5 min.

Lever un poids 35 kilos : 3^e Gorse, (levant 7 fois).

CATÉGORIE 17 à 18 ANS
1.000 mètres : 1^{er} Delfort, 3 min. 20 ; 2^e Dupont, 3 min. 25.

100 mètres : 1^{er} Michaud, Dupont, 13 sec. ; 2^e Delfort, 13 sec. 5/10.

Saut en hauteur : 1^{er} Michaud, 1 m. 40 ; Saut en longueur : 1^{er} Michaud, 5 m. 25.

Cette intrépide société fut classée : 1^{er} dans la catégorie de 15-16 ans sur quatre sociétés engagées : Reveil-Sports, Aviron cadurcien, Ecole normale de Cahors.

Et 2^e dans la catégorie de 17 à 18 ans sur cinq sociétés engagées : Reveil-Sports, Ecole normale d'Auch, Aviron cadurcien, Ecole normale de Cahors.

A ces jeunes athlètes nos sincères félicitations.

Un vieux sportif qui s'occupe des jeunes.

ATTENTAT

Ces jours derniers, MM. Delpech, voiturier à Castelnau, son domestique, Miquel, Buzenac père et fils, Lasvignes, charretiers se rendaient à Castelnau, quand, à quelques kilomètres de Cahors, ils rencontrèrent une jeune femme Mme Jeanne A... qui habite avec sa mère à l'auberge des Sept-Ponts.

Cette jeune femme leur raconta qu'un individu l'avait accostée, que brutalement, il l'avait renversée dans le fossé de la route et qu'il avait tenté de la violenter.

Arrivés à Vintailac, les charretiers trouvèrent un vagabond qu'ils reconnurent, d'après le signalement donné par la jeune femme, pour l'auteur de l'attentat.

Ils l'invitèrent à monter sur la charrette. L'individu accepta. Le soir, à Castelnau, M. Delpech mit la gendarmerie au courant de l'attentat : les gendarmes rapidement firent une enquête et le lendemain matin, l'individu était arrêté.

C'est un nommé Retail, âgé de 44 ans, sans domicile fixe, sans profession. Il a été conduit à Cahors et écroué.

Postes

Les communes d'Albas et de Praysac pourvues d'un bureau télégraphique municipal sont, en raison de l'ancienneté du bureau, exonérées, à partir du 1^{er} juillet 1921, des frais de la distribution des télégrammes payés, message et avis d'appel téléphonique.

Accidents

Un terrassier de la ligne de Cahors à Moissac, M. François Carrac, 28 ans, a contracté un lumbago traumatique en soulevant un bloc de pierre.

En manœuvrant une pince pour soulever un fardeau, M. Victor Soulié, âgé de 27 ans, ouvrier au dépôt des machines de la gare de Cahors, a eu la main gauche sérieusement contusionnée.

M. Marceau Dutrieux, 27 ans, ouvrier au dépôt du P. O., posa malencontreusement le pied sur une pointe et se blessa grièvement au pied. L'incapacité de travail, suite de cet accident, ne sera pas inférieure à dix jours.

Une lourde pièce de bronze tomba sur le pied d'un manoeuvre de la compagnie P. O., M. Gabriel Lafage, 26 ans, et lui fit de sérieuses contusions.

Grave accident

Un garçon boucher originaire de Saint-Martin-Labouval, M. René Decremps âgé de 22 ans, se servait d'un couteau long et acéré, lorsque cet instrument échappa à sa main et, en tombant, pénétra profondément dans la jambe gauche du jeune homme, provoquant une hémorragie abondante.

Transporté immédiatement à la pharmacie Orliac, il reçut les premiers soins et une ligature provisoire put être immédiatement posée. Le blessé fut ensuite conduit à l'hôpital, où il fut opéré par MM. les docteurs Ausset et Rougier.

Probité

M. Amat, employé d'octroi à Cahors, de service au bureau du Port, route de Larroque, a trouvé, sur la voie publique, aux abords de son poste, une somme de 9 fr. 50 en billets.

Cet agent s'est rendu aussitôt au bureau de police pour y déclarer sa trouvaille, qu'il tient à la disposition de Qui-de-Droit. Félicitations.

Bourses commerciales de séjour à l'étranger

M. le Sous-Secrétaire d'Etat de l'enseignement technique a décidé qu'il sera mis au concours en 1921 deux bourses commerciales de séjour à l'étranger.

Les demandes d'inscription accompagnées des pièces exigées devront être adressées à la Préfecture du 1^{er} juillet au 1^{er} août prochain.

Le programme et le règlement du concours sont déposés à la Préfecture, 1^{re} division où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Allocations journalières aux familles des militaires de la classe 1919 rappelés sous les drapeaux.

Les familles des hommes appartenant à la classe 1919 ou des ajournés de la classe 1918, titulaires de l'allocation militaire, en vertu des lois du 7 août 1913 ou du 5 août 1914, qui désireraient bénéficier du supplément d'allocation prévue par les instructions ministérielles pour la période pendant laquelle le soutien a été rappelé, devront adresser à la Préfecture, avant le 17 juillet prochain, *déjà de rigueur*, une demande écrite accompagnée des pièces suivantes :

1. — Bulletin d'arrivée délivré par le corps, indiquant la date exacte de la rentrée du soutien sous les drapeaux ;

2. — Un état de la composition de la famille (modèle A) certifié exact par le Maire ;

3. — Le livret de paiement (modèle H) pour les bénéficiaires de la loi du 7 août 1913. A défaut du livret, indiquer l'autorité à laquelle il a été remis.

Quant aux familles qui n'ont jamais perçu d'allocation, elles ne peuvent demander que celle prévue par la loi du 7 août 1913 et en se conformant aux prescriptions exigées pour les militaires de la classe 1921.

Marché du travail

Voici la situation du marché de travail pendant la semaine du 15 au 18 juin 1921 dans le Lot :

Nombre de placements à demeure :

11 hommes, 1 femme.

En extra : 3 hommes, 4 femmes.

Demands d'emploi non satisfaites : 1 homme.

Offres d'emploi non satisfaites : 2 hommes, 2 femmes.

Paris, le 27 Juin 1921.

La séance d'aujourd'hui fait meilleure figure et il semble que le marché va continuer à se relever d'ici la fin du mois. D'ailleurs les places étrangères paraissent également orientées vers la reprise. Les changes sont moins tendus et nos rentes françaises calmes aux environs de leurs cours de la veille.

Banques mieux tenues en clôture: la Paris 1.260, Union Parisienne 805, Lyonnais 1.330, Société Générale 710, Banque Privée 430. L'augmentation du capital de ces établissements est en cours jusqu'au 11 juillet prochain. Les 62.500 actions nouvelles de 400 francs sont émises à 415 francs payables en 4 termes échelonnés jusqu'au 15 décembre 1921. Les souscripteurs ont la faculté de libérer leurs titres par anticipation.

Navigation irrégulière: Suez 5.490, Charbonnages Réunis 565, Transatlantique 253. Cuprifères mieux: Rio 1.393, Tanganyika 61.

Industrielles russes meilleures en clôture: Napht 355, Bakou 2.650, Lianosoff 438, North Caucasian 60.

Pétrolifères en reprise: Eagle 292, Shell 257, Royal Dutch 19.400, Omnium des pétroles 315.

Minérales et mines d'or meilleures: de Beers 470, Jagersfontein 105, Crown mines 81,50, Rand mines 97, Goldfields 40.

Cautchoutchins plus faciles: Financière 85, Padang 123.

En valeurs diverses, reprise des Sucreries d'Égypte à 649 et de la Say ordinaire à 1.190.

Mètreur spécialiste

En couverture et plomberie

M. Georges FONTANGES

Docteur en Droit

Avoué à Figeac, Avenue de la Gare (Successeur de son père)

EXTRAIT

D'UN

Jugement de séparation de corps

D'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal civil de Figeac, le vingt janvier mil neuf cent vingt, enregistré et signifié.

Entre la dame Marie ANDRIEU, sans profession, épouse de Monsieur Pierre VERNET, cultivateur, domiciliée à Saint-Céré, quartier du Puits-Larrie;

Et le sieur Pierre VERNET, cultivateur, domicilié à Saint-Céré, mais résidant actuellement à Laborie, commune de Saint-Médard-de-Presque;

Il appert: Que la séparation de corps a été prononcée entre la dite dame ANDRIEU et le sieur VERNET, aux torts et griefs respectifs des deux époux.

Pour extrait: Figeac, le vingt-cinq juin mil neuf cent vingt-un.

Signé: G. FONTANGES, avoué.

Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé) Le corgérant: B. ALIBERT.



JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de M. GLASER le réputé spécialiste de la région depuis de longues années.

Ce nouvel appareil, grâce à de longues études et à l'adaptation de la nouvelle pelote à compression souple, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaître.

EN VOICI D'AILLEURS UNE PREUVE: Monsieur GLASER,

Tous les bandages que j'avais portés me tourmentaient et mon mal s'aggravait. Votre appareil sans ressort qui se porte jour et nuit a radicalement immobilisé ma hernie et m'a permis de travailler sans fatigue. Je vous dois la force et la santé, avec toute ma reconnaissance, je vous autorise à publier ma lettre.

Monsieur Jacques CHABBERT, à CARBONNIÈRES, par Castres (Tarn).

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, M. GLASER invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous de 8 h. à 6 h. à: CAHORS, Vendredi 1er Juillet, Hôtel de l'Europe.

FIGEAC, Vendredi 15 Juillet, Hôtel des Voyageurs.

GOURDON, 16 Juillet, Hôtel de la Boule d'Or.

GRAMAT, 17 Juillet, Hôtel de Bordeaux.

YRAC, 18 Juillet, Hôtel Delmon Germain.

SOULHAC, 19 Juillet, Hôtel de la Gare, Cahors.

NOUVELLE CEINTURE VENTRIÈRE Grosse, Obésité

Matrice, Déplacement des Organes

BROCHURE FRANCO SUR DEMANDE.

COMPAGNIE DU BOURBONNAIS

Station électrique de Cahors

En conformité de la délibération du Conseil municipal de Cahors du 20 courant, la Compagnie du Bourbonnais a l'honneur d'informer sa clientèle que les tarifs suivants seront perçus à compter du 1er juillet prochain.

Prix de vente de l'électricité pour l'éclairage 1 fr. 30 le Kwh.

Prix de vente de l'électricité pour la force motrice 0 fr. 80 le Kwh.

Doublement des tarifs actuels de location des compteurs (ce nouveau tarif étant appliqué à tous les compteurs en service) et doublement des tarifs actuels de pose des branchements.

Les morts de la France, transportés par le direct. 1 fr. 50 du k. 4 corps et 1 pers. accompagnant, p. pers. ou corps, p. 0 fr. 25 en plus au k.

L'eau DULCI que vend la Maison E. POPOVITCH, 4, rue Maréchal Foch, est parfaite pour soigner les peaux sèches et éternuées. Y joindre la Crème Neige DULCI sans vaseline ni glycérine.

A la Femme Chic

4, rue Président Wilson (ancien rue de Lycée). — CAHORS

Mode de Paris

Maison de Couture occupant le plus nombreux personnel de la contrée et livrant rapidement sur Mesure:

Costumes (coupe parisienne), Robes de Ville et de Soirée, Robes de Mariée, Manteaux, Capes, Blouses, Casaque, Lingerie, Trousses, Layettes.

"A la Femme Chic" n'y a pas d'anciens stocks de tissus; les prix sont établis au dernier cours et défient toute concurrence à qualité égale.

NOTRE RÉCLAME pendant les mois de Juin et Juillet seulement Ravissantes Robes d'Été, sur mesure, en Tissus Haute Nouveauté

pour Dames 39 fr.

pour Jeunes Filles 49 fr.

AVIS DE DÉCÈS

Madame Veuve DUPUY, Monsieur et Madame Pierre DUPUY et leur fils Guy,

Et tous les autres parents ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Maxime LAULANIÉ

leur frère, oncle et grand-oncle, décédé au château de Lapoujade, près Douelle (Lot), à l'âge de 52 ans, muni des Sacraments de l'Église.

Les obsèques ont eu lieu à Caillac le 25 Juin 1921.

DÉPÊCHES

De Londres: On croit savoir que le Gouvernement britannique a envoyé une note au Japon proposant que l'Alliance anglo-japonaise soit prolongée pour 3 mois à partir de juillet pour permettre à la Conférence de compléter ses travaux.

De Athènes: M. Gounaris et le ministre de la guerre sont repartis dimanche soir pour Smyrne.

Interviewé à son départ d'Athènes, M. Gounaris a déclaré qu'il avait confiance dans la victoire. Mais, a-t-il ajouté: « Assez de paroles. Nous allons, maintenant, laisser les actes parler pour nous ».

De Berlin: L'acquiescement du meurtrier de Talaat-pacha, l'étudiant arménien Teillard, a décidé, dit la Gazette de la Croix, l'ancien président du Conseil bulgare, Radossloff, qui se trouve depuis 1918 en Allemagne, à quitter ce pays. M. Radossloff a déclaré que l'issue du procès prouve qu'aucun homme d'Etat n'a sa vie assurée en Allemagne.

De Paris: La Chambre a discuté, ce matin, le statut des officiers de complément promus à titre temporaire.

De Rome: Pour la succession du ministre Giolitti qui est démissionnaire, la solution qui se dégage le mieux de la situation est la collaboration des socialistes avec les catholiques et les populaires.

M. Méda, qui jouit de la sympathie générale de la Chambre, serait appelé à présider le gouvernement éventuel.

On a parlé aussi d'une alliance des populaires avec la droite. Mais elle ne paraît répondre qu'au désir des députés nationalistes et fascistes. Tout indique que dans n'importe quelle combinaison, M. de Nicola, président actuel de la Chambre, aurait les plus grandes chances de devenir Président du Conseil.

Le nom du marquis Salvago Raggi, pour les affaires étrangères, serait prononcé avec insistance.

Marché de La Villette

23 Juin 1921

Table with columns: ESPÈCES, ENTRÉES, BENOVI, PRIX PAR 1/2 KIL. Les porcs se cotent au 50 k., poids vif

Table with columns: ESPÈCES, ENTRÉES, BENOVI, PRIX PAR 1/2 KIL. Les porcs se cotent au 50 k., poids vif

Table with columns: ESPÈCES, ENTRÉES, BENOVI, PRIX PAR 1/2 KIL. Les porcs se cotent au 50 k., poids vif

Table with columns: ESPÈCES, ENTRÉES, BENOVI, PRIX PAR 1/2 KIL. Les porcs se cotent au 50 k., poids vif

Table with columns: ESPÈCES, ENTRÉES, BENOVI, PRIX PAR 1/2 KIL. Les porcs se cotent au 50 k., poids vif

Table with columns: ESPÈCES, ENTRÉES, BENOVI, PRIX PAR 1/2 KIL. Les porcs se cotent au 50 k., poids vif

Table with columns: ESPÈCES, ENTRÉES, BENOVI, PRIX PAR 1/2 KIL. Les porcs se cotent au 50 k., poids vif

Table with columns: ESPÈCES, ENTRÉES, BENOVI, PRIX PAR 1/2 KIL. Les porcs se cotent au 50 k., poids vif

Table with columns: ESPÈCES, ENTRÉES, BENOVI, PRIX PAR 1/2 KIL. Les porcs se cotent au 50 k., poids vif

Table with columns: ESPÈCES, ENTRÉES, BENOVI, PRIX PAR 1/2 KIL. Les porcs se cotent au 50 k., poids vif

Table with columns: ESPÈCES, ENTRÉES, BENOVI, PRIX PAR 1/2 KIL. Les porcs se cotent au 50 k., poids vif

Table with columns: ESPÈCES, ENTRÉES, BENOVI, PRIX PAR 1/2 KIL. Les porcs se cotent au 50 k., poids vif

Table with columns: ESPÈCES, ENTRÉES, BENOVI, PRIX PAR 1/2 KIL. Les porcs se cotent au 50 k., poids vif

Table with columns: ESPÈCES, ENTRÉES, BENOVI, PRIX PAR 1/2 KIL. Les porcs se cotent au 50 k., poids vif

Table with columns: ESPÈCES, ENTRÉES, BENOVI, PRIX PAR 1/2 KIL. Les porcs se cotent au 50 k., poids vif

Table with columns: ESPÈCES, ENTRÉES, BENOVI, PRIX PAR 1/2 KIL. Les porcs se cotent au 50 k., poids vif

Table with columns: ESPÈCES, ENTRÉES, BENOVI, PRIX PAR 1/2 KIL. Les porcs se cotent au 50 k., poids vif

Table with columns: ESPÈCES, ENTRÉES, BENOVI, PRIX PAR 1/2 KIL. Les porcs se cotent au 50 k., poids vif

Table with columns: ESPÈCES, ENTRÉES, BENOVI, PRIX PAR 1/2 KIL. Les porcs se cotent au 50 k., poids vif

Table with columns: ESPÈCES, ENTRÉES, BENOVI, PRIX PAR 1/2 KIL. Les porcs se cotent au 50 k., poids vif

Table with columns: ESPÈCES, ENTRÉES, BENOVI, PRIX PAR 1/2 KIL. Les porcs se cotent au 50 k., poids vif

Table with columns: ESPÈCES, ENTRÉES, BENOVI, PRIX PAR 1/2 KIL. Les porcs se cotent au 50 k., poids vif

Table with columns: ESPÈCES, ENTRÉES, BENOVI, PRIX PAR 1/2 KIL. Les porcs se cotent au 50 k., poids vif

Table with columns: ESPÈCES, ENTRÉES, BENOVI, PRIX PAR 1/2 KIL. Les porcs se cotent au 50 k., poids vif

Table with columns: ESPÈCES, ENTRÉES, BENOVI, PRIX PAR 1/2 KIL. Les porcs se cotent au 50 k., poids vif

Table with columns: ESPÈCES, ENTRÉES, BENOVI, PRIX PAR 1/2 KIL. Les porcs se cotent au 50 k., poids vif

Table with columns: ESPÈCES, ENTRÉES, BENOVI, PRIX PAR 1/2 KIL. Les porcs se cotent au 50 k., poids vif

Table with columns: ESPÈCES, ENTRÉES, BENOVI, PRIX PAR 1/2 KIL. Les porcs se cotent au 50 k., poids vif

Table with columns: ESPÈCES, ENTRÉES, BENOVI, PRIX PAR 1/2 KIL. Les porcs se cotent au 50 k., poids vif

Le Boulvè

Concours de tir. — Un concours à la carabine rayée de 6 m/m, organisé par la Société de tir « Les Francs tireurs du Boulvè » aura lieu au stand de la Société, les 3 et 4 juillet, jours de la fête locale. Les prix sont nombreux et importants.

Fête locale. — La fête locale de Boulvè aura lieu les 3 et 4 juillet. Nos jeunes gens désirent lui donner un éclat sans précédent. Bals, divertissements, concours de tir, promettent aux nombreux visiteurs de notre localité si pittoresque des plaisirs sains et variés. Étrangers, jeunes gens des communes voisines recevront l'accueil le plus cordial.

Castellfranc

Nécrologie. — Dimanche matin, ont été célébrées les funérailles de M. Bel Adrien, soldat au 8e régiment de zouaves à Orlan.

Un mois à peine après son incorporation le jeune Bel tomba malade et succomba après une courte maladie.

Une foule nombreuse de Castellfranc et des environs, accompagna le jeune soldat à sa dernière demeure. Le char funèbre et le cercueil disparaissaient sous les fleurs et les couronnes offertes par les camarades, et l'église fut fort petite pour contenir tous ceux qui étaient venus apporter leurs témoignages de sympathie à cette famille si éprouvée par la perte d'un fils unique.

Nous prions M. Bel, Mme, Mlle Bel et tous les parents, de vouloir bien agréer l'expression de nos très vives et très sincères condoléances.

Duravel

La Fête de Saint-Martial. — Les offices des pèlerins commenceront dimanche matin à partir de sept heures. Plusieurs messes seront dites. La relique de Saint-Martial sera exposée aux fidèles. M. le Chanoine Bessières, professeur au grand Séminaire de Cahors, fera une allocution à la grand' messe de 10 heures.

Figeac

Accident de bicyclette. — M. Desse, inspecteur primaire de la circonscription de Figeac, revenait, vendredi soir, de Félzins à bicyclette, lorsqu'il fit sur la route, une chute qui provoqua un long évanouissement.

Des automobilistes, qui passaient peu de temps après l'accident, relevèrent le blessé et lui donnèrent les soins que réclamait son état et le transportèrent chez lui.

M. Desse ne peut donner aucune indication sur les causes qui ont provoqué l'accident.

Le blessé porte de nombreuses contusions à la tête et une plaie au coude droit. Nous adressons tous nos vœux de prompt rétablissement au sympathique inspecteur primaire.

Boucherie coopérative populaire. — La Commission adressa la communication suivante: « Mes camarades et moi-même avons pensé que nous répons à un besoin immédiat et pressant en créant une boucherie coopérative.

Nous avons eu l'orgueil de croire que sur ce terrain nous pouvions réaliser l'œuvre de bonne volonté pour entreprendre notre œuvre et la mener à bonne fin.

Nous avons cependant avant de vous demander votre concours, essayé plusieurs expériences et vous disons tout de suite qu'elles nous ont pleinement réussi. Nous pouvons dire même que tout en rendant service à ceux qui nous ont acheté, nous avons aussi obligé tous les bouchers à baisser considérablement leurs prix. La taxe qui s'imposait il y a quelques jours encore est devenue aujourd'hui complètement inutile par le fait que certains vendent déjà 20 et 30 0/0 en dessous.

Malgré ces résultats apparents, nous persistons dans notre idée et vous prions plus impérieusement encore de nous suivre ici jusqu'au bout.

Ce que nous ferons sans doute, si vous l'approuvez bien entendu sera une société à capital variable, c'est-à-dire la forme qui nous convient le mieux: elle a tous les avantages de la société anonyme et de plus la facilité d'augmenter ou de diminuer le capital selon les besoins et surtout de prendre par la suite tout actionnaire nouveau sans pour cela rien avoir à modifier dans tout ce qui existe. Pour bien nous expliquer sur ce dernier point, disons tout de suite que notre but est d'être le plus nombreux possible.

Somme toute c'est la même forme qui s'applique à toutes les coopératives. La Figeacoise est une société à capital et personnel variable.

Nous vous demanderons du reste d'accepter ses statuts bien entendu après modification de quelques points de détails. Comme elle nous compte des désintéressés nos actionnaires par un intérêt fixe que nous vous demanderons de porter à 8 0/0 l'an, en fin d'exercice le capital social pourra encore bénéficier d'un deuxième intérêt de 5 0/0 qui ne pourra dépasser 5 0/0 sur le capital engagé et seulement après prélèvement de la réserve légale et sur proposition du Conseil d'administration. Vous devez vous apercevoir par ce petit exposé ce qui doit nous distinguer d'une Coopérative qui s'engage à l'avance à faire des ristournes de bénéfice à ses actionnaires. Chez nous un intérêt fixe, celui-ci étant payé si nous n'avons plus rien à vous donner vous n'avez rien à demander. Cette ristourne qui pour nous n'est qu'un appât illusoire vous

sera payée à la Boucherie Coopérative chaque fois que vous voudrez manger un morceau de viande en vous vendant au dernier prix. Voilà comment nous comprenons l'utilité d'une coopérative et ce ne sera qu'avec ce moyen que nous arriverons à mettre un frein au mercantilisme.

Nous voudrions également être autorisés à vendre à tout le monde. C'est pour réaliser ce but que nous vous demandons de nous aider, en même temps que vous aurez fait un bon placement vous aurez contribué à rendre la vie un peu plus accessible à tous ceux dont les moyens sont limités.

Ajoutons que la Boucherie Coopérative est en bonne voie de formation grâce aux nombreux concours désintéressés du public Figeacois.

Le Commission désignée par l'assemblée préparatoire siègeant le 23 juin a eu plein pouvoir pour la mise au point définitive des statuts et la désignation du futur conseil d'administration.

Concert. — L'Harmonie « Les Artisans Réunis » donnera demain jeudi sur la place de la Raison, de 21 à 22 heures, un concert dont voici le programme: 1° Kéramis, marche. Turine. 2° Ouverture de Concert. Giraud. Turine. 3° T'en souviens-tu, valse. Varney. Eustau. 4° Les Mousquetaires au Convent, fantaisie. 5° Gavotte Princesse.

Cajarc

Postes et Télégraphes. — C'est avec le plus grand plaisir que nous apprenons que Mlle Bachelier et Pégourit ont été reçues à l'examen de dame-employée des postes.

Nos meilleures félicitations à ces demoiselles.

La foire. — La foire de Cajarc a été belle. Malgré une chaleur intense, un grand nombre d'étrangers sont venus et les affaires assez importantes se sont traitées malgré la baisse sur les animaux.

Foire: On cite bœufs de travail de 3.500 à 4.000 fr. la paire; bouvillons, de 1.800 à 2.500 fr.; vaches, de 1.500 à 3.000 fr.; petits cochons pour élevage, de 30 à 40 fr. pièce; vau de boucherie, de 3 fr. à 3,40 le kilo; mouton, 1,75 à 2 fr. le kilo; chèvres, de 100 à 150 fr. pièce.

Marché: Augmentation sensible sur les œufs, 4 fr. 25 la douzaine; poulets, 4 fr. le 1/2 kilo; canards, 3 fr.; lapins, 1 fr. 50.

Halle: Cours sans changement, marché peu actif.

Nécrologie. — Mme Vve Latapie, mère de M. Latapie carrossier à Cajarc, s'est éteinte à Cajarc à l'âge de 92 ans. Le corps a été transporté suivant son désir à Valraire pour y être inhumé.

Nos vives condoléances à son fils et à la famille.

Viazac

Tamponné par un train. — M. Jean Allégud, demeurant aux Chaines, commune de Viazac, a été tamponné à 400 mètres environ de la station de Viazac, par un train allant à Aurillac. Relevé aussitôt et placé dans ce train il a reçu les premiers soins à la station suivante.

Gourdon

Fêtes de la Saint-Jean. — Nos fêtes de la Saint-Jean, commencées dès samedi, ont été particulièrement brillantes cette année.

Dans la journée de dimanche, on remarquait une affluente considérable accourue de tous les points de la région. Le feu d'artifice avait, comme tous les ans, attiré une foule compacte, qu'il serait difficile d'évaluer tant elle était dense.

Après une assez longue discussion, la commission a décerné les prix suivants: 1er char représentant la France au travail après l'armistice; 2e (ex-æquo), char de l'agriculture et de l'industrie, de la maison P. Floirac, traîné par un superbe tracteur, ce qui en augmentait l'originalité, et celui de la Crise des logements, dont l'idée était particulièrement d'actualité; 3e voiture fleurie, d'ou émergeait, au milieu de verdure et de fleurs, un saint Jean-Baptiste, joli bambin de cinq ou six ans, vêtu de la traditionnelle peau d'agneau et conduisant un superbe agneau! Irès fier sans doute d'être si admiré, mais qu'un vert gazon aurait certainement beaucoup plus intéressé.

Place Taillade, un très beau concert, qui fut un véritable régal sous la direction du distingué chef M. Dupas, charma tous les amateurs de belle musique.

Pendant les intermèdes, les élèves de l'école supérieure de jeunes filles nous donnèrent l'impression d'une équipe disciplinée et parfaitement préparée. Tous les mouvements étaient exécutés avec grâce, précision et méthode et leurs jolis costumes, très seyants, émerveillèrent la nombreuse assistance, qui ne ménagea pas ses applaudissements.

Nous sommes heureux de féliciter M. l'adjudant Delon, qui est un instructeur d'une rare perfection.

Le soir, un brillant feu d'artifice et un bal endiablé, qui se prolongea fort avant dans la nuit, termina cette première partie de nos fêtes, qui laissera certainement un excellent souvenir à tous nos visiteurs.

La fête de Pradines

La fête de la coquette commune de Pradines a eu lieu dimanche.

Jusqu'aux heures avancées de la nuit, la fête d'une gaieté charmante.

Les citoyens de Cahors allèrent en foule à Pradines et s'engrènerent volontiers le long des rives du Lot où, par les journées étouffantes que nous subissons, ils espéraient trouver un peu de fraîcheur.

Des repas champêtres et animés s'organisèrent sur l'herbe.

Un service automobile avait été établi entre Cahors et Pradines, et la fête n'y perdit rien, bien au contraire.

La jeunesse de Pradines mérite des félicitations pour la manière dont furent reçus les visiteurs, et pour l'organisation qui avait présidé aux festivités.

Statuette repêchée

Une statuette a été retirée du Lot, en face la rue Brive.

Cette statuette doit, probablement appartenir à M. Schneegans: elle a dû être jetée dans le Lot, avec les ballots de linge et la lampe, par les recailleurs de la bande Cornand, Milis, Hoet et Compagnie les cambrioleurs de la villa de St-Georges.

Triste patriote

La brigade de gendarmerie de Villefranche-du-Périgord était avisé le 23 juin, qu'un individu se donnant pour M. Cesac Paul, courtier en bois à Brive, parcourait la région et se livrait à de nombreux vols et escroqueries. Procédant immédiatement à des recherches, elle découvrit la trace de cet individu à la gare du P. O., où il venait de commettre une grivèlerie au compte de M. Blanc, hôtelier.

Le 24, à 5 heures, la brigade munie du side-car de Sarlat se lançait à la poursuite de cet escroc. Elle réussit à le capturer à la gare de Monsempron-Libos. Il fut trouvé porteur d'un revolver chargé.

Après interrogatoire, il déclara se nommer Couderc Paul, 22 ans, étudiant, sans domicile fixe, né à Mézels (Lot). Il venait de sortir de prison et s'était livré à de nombreux vols et cambriolages dans toute la région.

Bourses de voyage aux anciens élèves des écoles industrielles

M. le Sous-Secrétaire d'Etat de l'Enseignement technique fait connaître qu'il sera mis au concours en 1921, quatre bourses de voyage pour permettre à d'anciens élèves des écoles industrielles de compléter leur instruction technique.

Les demandes d'inscription, accompagnées des pièces exigées devront être adressées à la Préfecture avant le 1er septembre.

Le programme et le règlement du concours sont déposés à la Préfecture 1re division où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Avis de concours

Un concours pour l'emploi de contrôleur-adjoint des Douanes aura lieu les 7 et 8 novembre 1921.

Le programme du concours est envoyé gratuitement sur demande adressée à la Direction générale des Douanes à Paris (bureau du personnel).

Une purge?... Quelle horreur!

Eh! oui, Madame... il est très désagréable de se purger. Mais en buvant souvent de l'eau Saint-Martial vous pouvez toujours éviter ce petit désagrément.

Dépositaire général à Cahors: M. Paul Orlic, pharmacie Normale.

OUI, MAIS....

La FEMME CHIC Habille mieux